

Compte rendu de séance

Séance du 10 Décembre 2014

L' an 2014 et le 10 Décembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
CLOUET Nathalie Maire

Présents : Mme CLOUET Nathalie, Maire, Mmes : AYGALENC Monique, COCONNIER Sonia, HALEUX Christiane, HURTEAU Sabrina, JACQUEMIN Marie, MADDALIN Christine, MASSET Geneviève, MOREL Patricia, POTTIER Soazig, MM : DAHIOT Daniel, GILBERT Loïc, GLINCHE Eric, HERVOUIN Jean-Jacques, LOUAISIL Pascal, POTTIER Christian, SEBILLET Sébastien, VALOTAIRE Denis

Excusé(s) ayant donné procuration : M. ROBERT Elie à Mme COCONNIER Sonia

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 19
- Présents : 18

Date de la convocation : 05/12/2014

Date d'affichage : 05/12/2014

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture d'Ille et Vilaine
le : 11/12/2014

et publication ou notification

du : 11/12/2014

A été nommé(e) secrétaire : M. POTTIER Christian

Ordre du jour

14-070 - Etude d'aménagement et de sécurisation de la voirie - mission de maîtrise d'oeuvre

14-071 - Devis divers

14-072 - Contrat Enfance Jeunesse 2012-2015 - avenant

14-073 - Participation financière des communes extérieures pour les frais de fonctionnement de l'école Jacques Prévert

14-074 - Effacement des réseaux - Rue de la Fontaine - Syndicat Départemental d'Energie 35

-Etude sommaire

14-075 - Effacement des réseaux - Chemin du Bourg Saint Père - Syndicat Départemental d'Energie 35 -Etude sommaire

14-076 - Vente de la parcelle YB 53

14-077 - Personnel - Services techniques - création et suppression de poste - bibliothèque - variation du temps de travail

14-078 - Frais de déplacement - conseiller municipal

14-079 - Décisions modificatives

14-070 - Etude d'aménagement et de sécurisation de la voirie - mission de maîtrise d'oeuvre

Vu la procédure de mise en concurrence suivant la procédure adaptée, articles 28 et 74 du Code des Marchés Publics,

Vu l'analyse des offres par le Syndicat d'Urbanisme (mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage),

Le Conseil Municipal

DECIDE de retenir l'équipe ADEPE et 2 LM pour un marché d'un montant de 3 650 € HT en tranche ferme et d'un taux de 2,06 % en tranche conditionnelle.

AUTORISE Madame le Maire à signer le marché et tout document attaché à ce marché.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

14-071 - Devis divers

Le Conseil Municipal

APPROUVE les devis suivants (investissement):

BUDGET PRINCIPAL		
Salle des sports – étude charpente	EDMI	3 624 € TTC
Permis de construire bâtiment léger plan d'eau	Via architecture	1 750 € TTC
Matériel Services techniques	Delagree	1 226,62 € TTC
Serveur informatique mairie	SABAA	2 506,60 € TTC
	Segilog	480 € TTC
BUDGET ASSAINISSEMENT		
Fourniture et pose d'une	Véolia	1 290 € TTC

pompe sur le poste de relèvement		
Station d'épuration - roues des pompes de recirculation	Véolia	1 716 € TTC

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

14-072 - Contrat Enfance Jeunesse 2012-2015 - avenant

Le Conseil Municipal

APPROUVE l'avenant au Contrat Enfance Jeunesse 2012-2015 déterminant une nouvelle clé de répartition de la prestation de service enfance jeunesse de la CAF pour les deux dernières années du contrat (2014 et 2015) versée directement aux collectivités et intégrant de nouveaux signataires au contrat suite à la fusion de la Communauté de Communes du Pays Guerchais avec la Communauté d'agglomération Vitré Communauté;

AUTORISE Madame le Maire à signer l'avenant.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

14-073 - Participation financière des communes extérieures pour les frais de fonctionnement de l'école Jacques Prévert

Vu les frais de fonctionnement de l'école Jacques Prévert pour l'année 2013;

Vu l'avis de la commission « affaires scolaires » ;

Vu l'avis de la commission « finances » ;

DECIDE de fixer la participation des communes extérieures au fonctionnement de l'école Jacques Prévert pour l'année scolaire 2014-2015 comme suit :

- élèves en maternelle : 786,62 €

- élèves en élémentaire : 336,29 €

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

14-074 - Effacement des réseaux - Rue de la Fontaine - Syndicat Départemental d'Energie 35 -Etude sommaire

Vu l'étude sommaire du SDE accompagnée du tableau de financement ;

Vu le montant de 41 880 € à la charge de la commune (hors éclairage public et effacement du réseau téléphonique) ;

Le Conseil Municipal:

VALIDE l'étude sommaire du SDE ;

S'ENGAGE à réaliser les travaux d'effacement de la rue de la Fontaine ;

DEMANDE au SDE de faire réaliser l'étude détaillée du secteur.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

**14-075 - Effacement des réseaux - Chemin du Bourg Saint Père - Syndicat
Départemental d'Energie 35 -Etude sommaire**

Vu l'étude sommaire du SDE accompagnée du tableau de financement ;

Vu le montant de 8 060 € à la charge de la commune (hors éclairage public et effacement du réseau téléphonique) ;

Le Conseil Municipal:

VALIDE l'étude sommaire du SDE ;

S'ENGAGE à réaliser les travaux d'effacement du secteur ;

DEMANDE au SDE de faire réaliser l'étude détaillée du secteur.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

14-076 - Vente de la parcelle YB 53

Vu la demande d'acquisition de la parcelle YB 53 au lieu «La Lande Bâtée » d'une contenance de 5 538 m² ;

Vu l'avis du domaine approuvant le prix de 0,50 € le m² ;

Le Conseil Municipal

DECIDE de vendre la parcelle YB 53 à Monsieur Sébastien MORLIER au prix de 0,50 € le m²;

AUTORISE Madame le Maire à signer l'acte de vente.

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

**14-077 - Personnel - Services techniques - création et suppression de poste - bibliothèque
- variation du temps de travail**

Considérant la réorganisation des services techniques suite à un départ en retraite et une disponibilité de 3 ans pour convenances personnelles de la bibliothécaire ;

Vu la saisine du Comité Technique Paritaire pour la réduction du temps de travail du poste de bibliothécaire,

Le Conseil Municipal

DECIDE de modifier comme suit, le tableau des effectifs:

fonctions	suppression	création	date
Agent de maintenance des bâtiments communaux	Agent de maîtrise principal 35/35ème	Adjoint technique territorial de 2ème classe 35/35ème	01/01/2015

fonctions et grade	ancien temps de travail	nouveau temps de travail	date
Bibliothécaire adjoint du patrimoine de 2ème classe	28/35ème	20/35ème	01/10/2014

A la majorité (pour : 17, contre : 0, abstentions : 2)

14-078 - Frais de déplacement - conseiller municipal

Le Conseil Municipal

DECIDE de verser des frais de déplacement à Monsieur Daniel DAHIOT pour l'indemniser de ses déplacements aux Archives départementales suivant le barème officiel.

A la majorité (pour : 15, contre : 0, abstentions : 3)

Monsieur Daniel DAHIOT n'a pas participé aux débats et au vote.

14-079 - Décisions modificatives

Le Conseil Municipal

VOTE les décisions modificatives suivantes suite aux dépenses non prévues au budget (remplacement du serveur informatique mairie et achats d'ordinateurs portables pour les TAP)

:

Article 2188 autres immobilisations corporelles + 1 300€

Article 2183 matériel informatique + 3 000€

Article 2111-23 acquisitions immobilières - 4 300€

A l'unanimité (pour : 19, contre : 0, abstentions : 0)

Séance levée à 22 heures 30 minutes